



PROCES VERBAL
N°02/CNCMP/2015
DU 14/01

L'an deux mille quinze et le mercredi quatorze janvier à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etaient absents

- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°/-*Examen* de la demande de manifestation d'intérêt relative à la réalisation d'études de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillée avec la production d'un DAO pour la construction d'un échangeur au niveau du carrefour Madrid, *réf lettre n°003/CPMP/SI* reçue le 07 janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

2°/-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à la construction du lot n°4 de la route Atar-Tidjikja, portant changement du délai des travaux, *réf lettre n°003/CPMP/SI* reçue le 07 janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

3°-Examen de la décision rendant infructueux l'appel d'offres relatif à la fourniture et pose de matériel Géotechnique au profit du LNTP, *réf lettre n°131/CPMP/SI* reçue le 06 janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SI rendant infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

4°-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la construction de 20 parcs de vaccination en Assaba et aux deux Hodh, portant changement de domiciliation bancaire, *réf lettre n°016/CPMP/Sr* reçue le 09 Janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant sans incidence financière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

5°-Examen du plan de passation des marchés publics de l'Agence TADAMOUN pour l'année 2015, *réf lettre n°013/CPMP/Ssouy* reçue le 09 janvier 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

6°-Examen de la décision de la CPMP/SOMELEC de rendre infructueux l'appel d'offres relatif à l'extension de la centrale de CHAMI, *réf lettre n°16/CPMP/SOMELEC* reçue le 08 janvier 2015.

d

JP

W

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SOMELEC rendant infructueux ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SNDE

7°/-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif au contrôle des travaux de pose de la conduite entre Idini et le Pk 13 de Nouakchott et la prolongation de la mission de contrôle des lots 1 et 2 du projet de réhabilitation et de renforcement du réseau de répartition et de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott, *réf lettre n°169/CPMP/SNDE* reçue le 29 Décembre 2015.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas la dérogation demandée.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Ciré Amadou

Raifa mint Kassim

